



Peut on supprimer une caution pour loyer

Par **michel**, le **24/06/2008** à **20:20**

j'étais caution pour ma fille et son concubin pour le loyer ma fille est partie elle a résilier mais lui ne veut pas résilier ni partir l'agence dit que je suis toujours caution de lui mais en plus j'ai une plainte de la gendarmerie pour vilosences volontaires